



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE

siège du S.I.E.C.F. : Mairie d'HAZEBROUCK - Boîte Postale 70189 - 59524 HAZEBROUCK
téléphone 03.28.43.44.45. @ : siecf@ville-hazebrouck.fr
www.siecf.fr

Le présent compte rendu et l'ensemble des annexes sont téléchargeables sur le site internet du SIECF : www.siecf.fr

COMITE SYNDICAL DU 27 AOUT 2015

COMPTE-RENDU des DELIBERATIONS

Le 27 aout 2015 à dix-huit heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Énergie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de STEENVOORDE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, président du SIECF.

Date de la convocation : 7 aout 2015

Nombre de Communes adhérentes : 95

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 189

PRESENTS : 110 délégués

M. Michel PICOTIN	délégué titulaire	ARNEKE
M. Joseph WAVRANT	délégué suppléant	ARNEKE
M. Marc DENEUCHE	délégué titulaire	BAILLEUL
M. Sébastien MALESYS	délégué titulaire	BAILLEUL
M. Cédric NEUVILLE	délégué titulaire	BAMBECQUE
M. Jean-Pierre LAMOITTE	délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Stéphane VERCRUYSSSE	délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Jacques CARON-COTTIN	délégué titulaire	BERGUES
M. Jean KASPRZYCK	délégué titulaire	BERGUES
M. Jean-Claude DELDYCKE	délégué titulaire	BERTHEN
M. Bruno FOULON	délégué titulaire	BIERNE
M. Jean-Marc LUTIC	délégué suppléant	BIERNE
Mme Claudine DELASSUS	déléguée titulaire	BISSEZEELE
M. Patrick MORDACQ	délégué titulaire	BLARINGHEM
M. Jean-Noël LEFEVERE	délégué titulaire	BOESCHEPE
M. Laurent VANPOUILLE	délégué titulaire	BOLLEZEELE
Mme Anne BERTELOOT	délégué titulaire	BOLLEZEELE
Mme Bernadette POPELIER	déléguée titulaire	BORRE
M. Michel DOLLEZ	délégué titulaire	BROUCKERQUE
M. Jean-François LEFRANC	délégué titulaire	BROXEELE
M. Rémy DEFOORT	délégué titulaire	CAESTRE
M. Jean-Luc SCHRICKE	délégué titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	délégué titulaire	CAPPELLE-BROUCK
M. Marcel EECKEMAN	délégué titulaire	CROCHTE
M. Claude DECORTE	délégué titulaire	CROCHTE
Mme Pascaline REUMAUX	délégué titulaire	DRINCHAM
M. Bernard DENECKER	délégué titulaire	DRINCHAM
M. Bruno COSSART	délégué titulaire	EECKE
M. Paul ERINGHEM	délégué titulaire	ERINGHEM
M. Marc COLPAERT	délégué titulaire	ERINGHEM
M. Jean-Paul RYCKEWAERT	délégué titulaire	ESQUELBECQ
M. Bernard BAES	délégué titulaire	ESTAIRES
M. Philippe MASQUELIER	délégué titulaire	FLETRE

M. Serge SOODTS	délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
Mme Yvette VANDENABEELE	déléguée titulaire	HARDIFORT
M. Bernard NOWAKOWSKI	délégué titulaire	HARDIFORT
M. José NEIRYNCK	délégué titulaire	HERZEELE
M. Stéphane FRANCKE	délégué titulaire	HERZEELE
M. Jean-Pierre FERAMUS	délégué titulaire	HONDEGHEM
M. Jérôme VERMERSCH	délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Sébastien BEAUCAMP	délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	délégué titulaire	HOYMILLE
M. Pierre CAMPAGNIE	délégué titulaire	KILLEM
M. Pierre Jean SALOME	délégué titulaire	KILLEM
M. Edmond TURPIN	délégué titulaire	LA GORGUE
M. Georgy HERCHIN	délégué titulaire	LA GORGUE
M. Michel DELFORGE	délégué titulaire	LEDERZEELE
M. Henri CARON	délégué titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	délégué titulaire	LEDRINGHEM
M. Michel LANNON	délégué titulaire	LES MOERES
M. Denis DECALF	délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Patrick DEBEUSSCHER	délégué titulaire	LYNDE
M. Edgard DECOUVELAERE	délégué suppléant	LYNDE
Mme Danielle VANMAELE	déléguée titulaire	MERCCKEGHEM
M. Jean-Pierre LICOUR	délégué titulaire	MERCCKEGHEM
M. Patrick DEROUILLERS	délégué titulaire	MERRIS
M. Patrick DURIEZ	délégué titulaire	MERRIS
M. Philippe MABRIEZ	délégué titulaire	MERVILLE
M. Jean-Louis LEMETTRE	délégué suppléant	MERVILLE
Mme Elizabeth BOULET	déléguée titulaire	METEREN
M. Emmanuel COOCHE	délégué titulaire	MILLAM
M. Sylvain PETITPREZ	délégué titulaire	NEUF-BERQUIN
M. Bernard DEBEUGNY	délégué suppléant	NEUF-BERQUIN
M. Dominique MARQUIS	délégué titulaire	NIEURLET
M. Régis VERBEKE	délégué titulaire	NIEURLET
M. Thierry DEHONDT-BEDAGUE	délégué titulaire	NOORDPEENE
M. Dominique DERAY	délégué titulaire	OCHTEZEELE
M. Edgard DUVAL	délégué titulaire	OOST-CAPPEL
M. Christophe VANLERBERGHE	délégué titulaire	PITGAM
M. Jacky HUMEZ	délégué titulaire	RENESECURE
M. Joël DURAFOUR	délégué titulaire	RENESECURE
M. Jean-Luc CLEENEWERCK	délégué titulaire	REXPOEDE
M. Didier DEWYNTER	délégué titulaire	RUBROUCK
M. Bertrand CREPIN	délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Jean-Pierre BAUDENS	délégué titulaire	SAINT-MOMELIN
Mme Marie Noëlle MACREL	déléguée titulaire	SAINT-MOMELIN
M. Jean-Pierre LOGEZ	délégué titulaire	SAINT-PIERREBROUCK
M. Patrick DEWYNTER	délégué titulaire	SAINT-PIERREBROUCK
Mme Marie-Madeleine CAMPAGNE	déléguée titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	délégué titulaire	SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
M. Patrick WAYMEL	délégué titulaire	SERCUS
M. Jean-Pierre DZIADEK	délégué suppléant	SERCUS
M. Sylvain LEFEBVRE	délégué titulaire	STAPLE
M. Georges BOUQUET	délégué titulaire	STEENBECQUE
M. François PARESYS	délégué titulaire	STEENVOORDE
M. Joël DEVOS	délégué titulaire	STEENWERCK
M. Patrice SEINGIER	délégué suppléant	STEENWERCK
Mme Elisabeth GRESSIER	délégué titulaire	STRAZEELE
M. Pierre THIEFFRY	délégué titulaire	STRAZEELE
M. Bernard BEUN	délégué titulaire	TERDEGHEM
M. Louis BALLOY	délégué titulaire	TERDEGHEM
M. Patrick DELALLEAU	délégué titulaire	THIENNES
M. Jean-Luc LAURENT	délégué suppléant	THIENNES
M. Alain NOEL	délégué titulaire	UXEM
M. Jean-Marie GHEKIERE	délégué titulaire	VOLCHERINCHOVE
M. Charles GALLIEZ	délégué titulaire	VOLCHERINCHOVE
M. René VERMISSE	délégué suppléant	WARHEM
M. Jean-Noël PENEZ	délégué titulaire	WATTEN
M. Pascal IOOS	délégué titulaire	WEMAERS CAPPEL

Mme Anne VANPEENE	délégué titulaire	WINNEZEELE
M. François HEYMAN	délégué titulaire	WINNEZEELE
M. Michel KERFYSER	délégué titulaire	WULVERDINGHE
M. Patrick GOUDAL	délégué titulaire	WYLDER
M. Francis LEVIEZ	délégué titulaire	WYLDER
M. Franck RICHARD	délégué titulaire	ZEGERSCAPPEL
M. Daniel MINNE	délégué titulaire	ZERMEZEELE
M. Stéphane LIEVIN	délégué titulaire	ZERMEZEELE
Mme Nelly STAELEN	déleguée titulaire	ZUYTPEENE
M. Christian ROELANDT	délégué titulaire	ZUYTPEENE

POUVOIRS : 8

M. Christophe BECUE, délégué titulaire de BOESCHEPE a donné pouvoir à M. Jean-Noël LEFEVERE
Mme Marie-Claude LERMYTTE, déléguée titulaire de BROUCKERQUE a donné pouvoir à M. Michel DOLLEZ
M. Arnauld COUVREUR, délégué titulaire de CAPPELLE-BROUCK a donné pouvoir à M. Michel DECOOL
M. Christian BOUREZ, délégué titulaire de METEREN a donné pouvoir à Mme Elizabeth BOULET
M. Olivier SPRIET, délégué titulaire de OCHTEZEELE a donné pouvoir à M. Dominique DERAY
M. Jean-Luc DEBERT, délégué titulaire de OUDEZEELE a donné pouvoir à M. Jean-Luc CLEENEWERCK
M. Christophe BORET, délégué titulaire de SOCX a donné pouvoir à M. Christian DELASSUS
M. Philippe PERRIN, délégué titulaire de WULVERDINGHE a donné pouvoir à M. Michel KERFYSER

VOTANTS : 118

Secrétaire de séance : M Christian DELASSUS

ORDRE DU JOUR

* Administration générale - Approbation du Compte rendu de la réunion du 22 juin 2015

* Compétence d'autorité organisatrice de la distribution publique de gaz - Comptes Rendus Annuels 2014 des Concessions de distribution publique de gaz

* Compétence d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité - Compte Rendu Annuel 2014 de la Concession de distribution publique d'électricité (partie fourniture)

* Compétence d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité - Suivi des travaux Article 8 programme 2015

* Finances publiques - Décision modificative n° 3

* Finances publiques - Durée d'amortissement

* Finances publiques - Actualisation du coefficient de TCFE

* Administration générale - Informations sur la réforme statutaire

* Information sur les décisions

* Questions diverses

M Michel DECOOL remercie la commune de Steenvoorde pour le prêt de la salle et notamment M Jean-Pierre BATAILLE, Maire et M François PARESYS, délégué de la commune au SIECF.

Administration générale
Approbation du Compte rendu de la réunion du 22 juin 2015

Le compte rendu de la réunion précédente est adopté à l'unanimité

Délibération n° 21 - Compétence d'autorité organisatrice de la distribution publique de gaz
Comptes Rendus Annuels 2014 des Concessions de distribution publique de gaz

Par un contrat de concession, en date du 31 décembre 2003, signé pour une durée de 30 ans, le SIECF a confié à GrDF la distribution publique de gaz naturel pour les communes suivantes :

Arnèke, Bailleul, Bavinchove, Bergues, Berthen, Bierne, Blaringhem, Boeschepe, Bollezeele, Borre, Brouckerque, Cassel, Eecke, Esquelbecq, Estaires, Hazebrouck, Holque, Hondskoote, Hoymille, Killem, La Gorgue, Les Moeres, Merville, Nieppe, Noordpeene, Ochtezeele, Oxelaere, Pitgam, Quaedyne, St Sylvestre Cappel, Steene, Steenvoorde, Steenwerck, Terdeghem, Uxem, Warhem, Watten, Wormhout et Zegerscappel.

Par différents avenants, les communes de Flêtre, Godewaersvelde, Ste Marie Cappel, Socx et Vieux Berquin ont été ajoutées à ce contrat de concession dit contrat historique.

Les Communes de Caestre, Meteren, Morbecque, Neuf Berquin, Renescure, Rexpoede, St Jans Cappel, Steenbecque viennent de transférer leur compétence avec effet au 1er janvier 2014, elles viennent donc d'être intégrées au contrat historique par avenant.

Par un contrat de concession en date du 6 juillet 2009, signé pour une durée de 30 ans, le SIECF a confié à GRDF la distribution publique de gaz naturel pour les communes suivantes : Haverskerque, Herzeele, Hondeghem, Merris, Nieurlet, St Momelin et Strazeele.

Conformément à l'article L1411-3 du code général de collectivités territoriales, GrDF a adressé au SIECF deux comptes rendus d'activité pour l'année 2014.

Vu la réunion de la Commission Consultative des Services Publics Locaux en date du 27 août 2015, durant laquelle les CRAC 2014 ont été présentés,

Après avoir entendu la présentation par M COPPIN délégué territorial GrDF, les délégués sont invités à prendre acte des CRAC 2014.

Le Comité prend acte des CRAC 2014 de GrDF.

Les délégués des Communes de Ebblinghem, Eringhem, Hardifort, Looberghe, Lynde, St Pierrebrouck, Sercus, Thiennes, Volckerinckhove, Wemaers-Cappel, Zuytpeene ne prennent pas part à cette question.

Délibération n° 22 - Compétence d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité
Compte Rendu Annuel 2014 de la Concession de distribution publique d'électricité (partie fourniture)

Le 30 mars 2012, le Comité syndical a approuvé la signature d'un nouveau cahier des charges de concession pour 30 ans avec ERDF et EDF.

EDF et notamment sa branche commerce assure l'activité de fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente y compris le tarif de première nécessité.

ERDF assure la gestion du réseau public de distribution d'électricité concédé.

Conformément à l'article L1411-3 du code général de collectivités territoriales, ERDF et EDF ont adressé au SIECF un compte rendu d'activité pour l'année 2014.

Vu la réunion de la Commission Consultative des Services Publics Locaux en date du 27 août 2015, durant laquelle le CRAC 2014 a été présenté,

Après avoir entendu la présentation par M VERGRIETE, Directeur territorial EDF, les délégués sont invités à prendre acte du CRAC 2014 pour la partie fourniture.

Le Comité prend acte du CRAC 2014 d'EDF (partie fourniture).

ERDF viendra présenter la partie concernant la gestion du réseau public de distribution d'électricité lors du prochain comité syndical.

**Délibération n° 23 - Compétence d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité
Suivi des travaux Article 8 programme 2015**

Exposé et proposition

Pour l'année 2015, dans le cadre de la rédaction de l'article 8 de la Concession avec ERDF et de la convention, les travaux d'effacement et d'enfouissement sont réalisés sous maîtrise d'ouvrage ERDF.

Pour le financement du programme 2015, le SIECF s'appuie sur :

- ERDF : participation de 200 000 € (pour un montant de travaux de 500 000 €) majorée de 20 000 € (si la longueur de dépose des fils nus est supérieur à 50 % de la longueur totale des réseaux concernés)
- Communes demandeuses : participation de 20 à 30 % du montant HT des travaux sur le réseau électrique basse tension
 - 20% si le chantier comporte de la dépose de fils nus et/ou si le chantier se situe en périmètre classé (Monument historique inscrit ou classé, ZPPAUP,...)
 - 30% dans les autres cas

Par délibérations en date du 17 novembre 2014 et du 29 avril 2015, le Comité syndical a établi le programme prévisionnel des chantiers.

Le Comité syndical est invité à valider le programme définitif 2015 tel qu'exposé dans la présente délibération et dans le tableau en annexe.

Adoption

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**Délibération n° 24 - Finances publiques
Décision modificative n° 3**

Exposé et proposition - Rapport de M Jean-Luc CLEENEWERCK - Vice-Président chargé des finances

Il est proposé à l'Assemblée d'adopter la DM n° 3.

DESIGNATION	DEPENSES		RECETTES	
	DIMINUTION DE CREDITS	AUGMENTATION DE CREDITS	DIMINUTION DE CREDITS	AUGMENTATION DE CREDITS
FONCTIONNEMENT				
D-60222-020 Produits entretien		100,00 €		
D-60612-020 Energie - Electricité		900,00 €		
D-60632-020 Fournitures de petit équipement		2 200,00 €		
D-60636-020 Vêtements de travail		800,00 €		
D-6132-020 Locations immobilières		15 000,00 €		
D-6184-020 Versements à des organismes de formation	2 000,00 €			
D-6226-020 Honoraires	10 000,00 €			
D-6228-020 Divers	12 000,00 €			
D-63512-020 Taxes foncières		1 000,00 €		
R-70388-020 Autres redevances et recettes diverses			4 000,00 €	
TOTAL FONCTIONNEMENT	24 000,00 €	20 000,00 €	4 000,00 €	0,00 €

INVESTISSEMENT				
D-2051-020 Concessions et droits similaires		1 000,00 €		
D-21534-816 Réseaux d'électrification	330 000,00 €			
D-2183-020 Matériel de bureau et matériel informatique		6 000,00 €		
D-2315-816 Installations, matériel et outillage techniques	7 000,00 €			
D-4581-816 Opérations sous mandat	9 777,30 €			
D-458101-816 Opérations pour compte de tiers Cappelle Brouck		6 800,00 €		
D-458102-816 Opérations pour compte de tiers Oost Cappel		22 100,00 €		
D-458103-816 Opérations pour compte de tiers St Momelin		28 400,00 €		
D-458104-816 Opérations pour compte de tiers Renescure		38 600,00 €		
D-458105-816 Opérations pour compte de tiers Ledringhem		26 000,00 €		
D-458106-816 Opérations pour compte de tiers Hardifort		27 700,00 €		
D-458107-816 Opérations pour compte de tiers Le Doulieu		24 700,00 €		
D-458108-816 Opérations pour compte de tiers Eringhem		12 400,00 €		
D-458109-816 Opérations pour compte de tiers Thiennes		55 900,00 €		
D-458110-816 Opérations pour compte de tiers Hondeghem		600,00 €		
D-458111-816 Opérations pour compte de tiers Bierne		34 500,00 €		
D-458112-816 Opérations pour compte de tiers Merckeghem		50 900,00 €		
D-458113-816 Opérations pour compte de tiers Nieppe		106 900,00 €		
D-458114-816 Opérations pour compte de tiers St Sylvestre Cappel		2 088,11 €		
R-4582-816 Opérations sous mandat			415,00 €	
R-458201-816 Opérations pour compte de tiers Cappelle Brouck				6 800,00 €
R-458202-816 Opérations pour compte de tiers Oost Cappel				22 100,00 €
R-458203-816 Opérations pour compte de tiers St Momelin				28 400,00 €
R-458204-816 Opérations pour compte de tiers Renescure				38 600,00 €
R-458205-816 Opérations pour compte de tiers Ledringhem				26 000,00 €
R-458206-816 Opérations pour compte de tiers Hardifort				27 700,00 €
R-458207-816 Opérations pour compte de tiers Le Doulieu				24 700,00 €
R-458208-816 Opérations pour compte de tiers Eringhem				12 400,00 €
R-458209-816 Opérations pour compte de tiers Thiennes				55 900,00 €
R-458210-816 Opérations pour compte de tiers Hondeghem				600,00 €
R-458211-816 Opérations pour compte de tiers Bierne				34 500,00 €
R-458212-816 Opérations pour compte de tiers Merckeghem				50 900,00 €
R-458213-816 Opérations pour compte de tiers Nieppe				106 900,00 €
R-458214-816 Opérations pour compte de tiers St Sylvestre Cappel				2 088,11 €
R-13148-816 Autres communes			209 362,30 €	
R-1388-816 Autres			130 000,00 €	
TOTAL INVESTISSEMENT	346 777,30 €	444 588,11 €	339 777,30 €	437 588,11 €
	370 777,30 €	464 588,11 €	343 777,30 €	437 588,11 €
TOTAL GENERAL		93 810,81 €		93 810,81 €

Adoption

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Délibération n° 25 - Finances publiques Durée d'amortissement

Exposé et proposition - Rapport de M Jean-Luc CLEENEWERCK - Vice-Président chargé des finances

Par délibération en date du 16 septembre 2013, le Comité syndical avait adopté des durées d'amortissement.

Cette délibération ne comporte pas de durée d'amortissement pour les bâtiments.

Il est proposé au Comité de fixer la durée d'amortissement à 30 ans pour les bâtiments.

Adoption

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Délibération n° 26 - Finances publiques Actualisation du coefficient de TCFE

Exposé et proposition - Rapport de M Jean-Luc CLEENERCK - Vice-Président chargé des finances

Le cadre juridique de la taxe sur la consommation finale d'électricité a été modifié en profondeur depuis la loi NOME du 7 décembre 2010 portant nouvelle organisation du marché de l'électricité, afin de se conformer aux exigences de la directive européenne 2003/96/CE du 27 octobre 2003 qui uniformise les règles de taxation des énergies.

Chaque année depuis 2011, le ministère de l'Economie actualisait la limite supérieure du coefficient multiplicateur des taxes locales sur l'électricité.

En appliquant l'indexation aux limites supérieures des coefficients multiplicateurs, les collectivités votaient ensuite le coefficient multiplicateur avant le 1er octobre de chaque année pour une prise d'effet au 1er janvier de l'année suivante.

Les collectivités qui avaient opté pour la valeur maximale étaient contraintes de délibérer chaque année. Désormais, l'article 37 de la loi de Finances rectificative pour 2014 du 29 décembre 2014 prévoit qu'à compter du 1er janvier 2016, les taxes locales seront calculées en appliquant aux tarifs de base un des coefficients multiplicateurs prévu par le législateur : pour les communes ou les établissements publics de coopération intercommunale compétents pour percevoir la fraction communale de la TCFE : 0 ; 2 ; 4 ; 6 ; 8 ; 8.50

Il est proposé à l'Assemblée de fixer le coefficient multiplicateur de TCFE à 8.50 à compter du 01/01/2016. Ce coefficient s'appliquera à l'ensemble des Communes pour lesquelles le SIECF perçoit la TCFE.

Adoption

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Administration générale Informations sur la réforme statutaire

Voir le power point.

Délibération n° 27 - Information sur les décisions

En application de la délibération du Comité en date du 5 mai 2014, le Président rend compte des décisions du Président et du Bureau du SIECF.

Numéro de décision	Nature	Objet
Bureau du 28 juillet 2015	Maitrise de la demande en énergie	Attribution des aides au titre de l'appel à projet 2015 (phase 2)
Bureau du 28 juillet 2015	Ressources humaines	Création de poste Adjoint administratif 1ère classe (réussite à l'examen professionnel de N Rout) Création d'un poste filière technique (cadre d'emploi technicien ou adjoint technique - pour l'éclairage public et télécom numérique)
Bureau du 28 juillet 2015	Marchés publics En procédure	Lancement des marchés pour la compétence éclairage public (marché de maintenance et marché de travaux)

	adaptée	Lancement du marché pour les travaux du bâtiment 30 rue Warein à Hazebrouck
Bureau du 28 juillet 2015	Ressources humaines	Renouvellement de la convention de mutualisation entre le SIECF et la ville d'Hazebrouck (informatique, télécommunications et entretien)
Décision 2015/3	Marchés publics En procédure adaptée	Attribution marché maîtrise d'œuvre à la société DLF ingénierie
Décision 2015/4	Assurance	Signature d'un contrat d'assurance avec la société générali

Le Comité prend acte

Questions diverses

La séance est levée.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

Le Secrétaire de séance,

Christian DELASSUS,

Le Président du SIECF,

Michel DECOOL,

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent leur publication